

Guide pour faire sa demande de prestation canadienne d'urgence (PCU)

Le système de traitement des demandes de la PCU est entré en vigueur le 6 avril dernier. Vous pourrez donc déposer une demande dès maintenant, soit par **téléphone** ou en **ligne**.

Veillez noter la journée de la semaine où vous pourrez faire votre demande. Les journées ont été déterminées par le gouvernement en fonction de votre mois de naissance.

Si vous êtes né au mois de	Faites votre demande de PCU les	La meilleure journée pour faire votre demande
Janvier, février ou mars	Lundis	6 avril
Avril, mai ou juin	Mardis	7 avril
Juillet, août ou septembre	Mercredis	8 avril
Octobre, novembre ou décembre	Jeudis	9 avril
Tous les mois	Vendredis, samedis et dimanches	

FAIRE SA DEMANDE DE PCU PAR TÉLÉPHONE

Pour faire votre demande :

1. Assurez-vous que vos informations de dépôt direct, ou que votre adresse postale soit à jour;
2. Vous aurez tout d'abord besoin de votre numéro d'assurance sociale (NAS) ainsi que de votre code postal;
3. Composez le 1-800-959-2019. Une fois arrivé dans le menu téléphonique, vous devrez :
 - a. Choisir votre langue de préférence
 - b. Suivre les instructions afin d'inscrire :
 - Votre NAS;
 - Votre code postal;
 - La période visée par votre demande (une période = un bloc de 4 semaines);
4. Vous recevrez ensuite votre paiement par dépôt direct (délai de 3 jours ouvrables) ou par chèque (délai de 10 jours ouvrables).

FAIRE SA DEMANDE DE PCU EN LIGNE

Vous pouvez faire votre demande de PCU en utilisant le service en ligne offert via "Mon dossier de l'ARC".

Voici les étapes à suivre pour vous créer un compte "Mon dossier de l'ARC" :

1. Cliquez sur le lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/serviceselectroniques/services-electroniques-particuliers/dossier-particuliers.html>
2. Vous avez ensuite 2 options de création de compte :

Option 1 – Via un partenaire de connexion (ex : votre institution bancaire);

Choisissez parmi l'une des trois façons d'accéder à Mon dossier :

Option 1 – Se servir d'un de nos partenaires de connexion

Ouvrez une session ou inscrivez-vous avec les mêmes renseignements que vous utilisez pour d'autres services en ligne (vos services bancaires, par exemple).

Partenaire de connexion Ouverture de session / Inscription

[► Voir la liste des partenaires de connexion](#)

Option 2 – Se servir d'un ID utilisateur et mot de passe de l'ARC

Ouvrez une session avec votre ID utilisateur et mot de passe de l'ARC, ou inscrivez-vous.

Ouvrir une session à l'ARC [S'inscrire à l'ARC](#)

Vous n'avez ensuite qu'à choisir votre institution :

SECURE KEY *Service de Concierge* **L'accès en ligne simplifié**

Sélectionner un partenaire de connexion

En sélectionnant un partenaire de connexion, vous acceptez les conditions générales et l'énoncé de confidentialité de SecureKey Service de Concierge.

SIMPLE | PRATIQUE | SÉCURISÉ

- ✓ C'est facile à utiliser
- ✓ Nous protégeons votre vie privée
- ✓ Aucun mot de passe ni renseignement personnel (nom, adresse, date de naissance, etc.) n'est échangé en cours de processus
- ✓ Votre partenaire de connexion ne saura pas à quel service gouvernemental vous accédez, et le gouvernement ne saura pas quel partenaire de connexion vous utilisez

Vous arriverez ensuite à la page d'accueil.

Option 2 – Via un identifiant d'utilisateur (ID) avec mot de passe de l'ARC

Choisissez parmi l'une des trois façons d'accéder à Mon dossier :

Option 1 – Se servir d'un de nos partenaires de connexion

Ouvrez une session ou inscrivez-vous avec les mêmes renseignements que vous utilisez pour d'autres services en ligne (vos services bancaires, par exemple).

Partenaire de connexion Ouverture de session / Inscription

[▶ Voir la liste des partenaires de connexion](#)

Option 2 – Se servir d'un ID utilisateur et mot de passe de l'ARC

Ouvrez une session avec votre ID utilisateur et mot de passe de l'ARC, ou inscrivez-vous.

Ouvrir une session à l'ARC [S'inscrire à l'ARC](#)

3. Suivre ensuite les étapes. Vous aurez besoin, selon l'option d'inscription choisie :

Option 1 – partenaire de connexion : de vos informations de connexion à votre institution bancaire en ligne;

Option 2 – identifiant d'utilisateur (ID) :

- numéro d'assurance sociale (NAS);
- code postal;
- votre date de naissance.

Voici les étapes à suivre si vous possédez déjà un compte Mon dossier Service Canada (MDSC) :

1. Connectez-vous à votre compte MDSC en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/mon-dossier.html>.

2. Utilisez votre méthode habituelle de connexion : CléGC ou votre banque (partenaire de connexion).

Ouverture de session

Si vous possédez déjà un code d'accès ou une identité numérique provinciale, choisissez l'une des options suivantes pour accéder à MDSC :

Ouvrir une session avec la CléGC
Utiliser la CléGC pour accéder aux multiples services en ligne du gouvernement du Canada.

Ouvrir une session avec votre banque
Utiliser vos renseignements d'ouverture de session pour vos services bancaires en ligne (partenaire de connexion).

Ouvrir une session avec votre province*
Utiliser votre identité numérique provinciale.
*** Alberta seulement.**

Nouvel utilisateur

Si vous n'avez pas de compte, choisissez l'une des options suivantes pour vous inscrire :

Inscription avec la CléGC **Inscription avec votre banque** **Inscription avec votre province**

3. Une fois connecté, défilez la page vers le bas, jusqu'à ce que vous arriviez sous le titre « Autres services ». Cliquez sur le lien « Passer à l'Agence du revenu du Canada ».

Autres services

Agence du revenu du Canada

Visitez votre compte de l'Agence du revenu du Canada pour consulter vos informations fiscales, telles que vos déclarations, vos crédits d'impôt, le solde de votre compte, vos REER, vos CELI et gérer vos prestations canadiennes pour enfants.

[Passer à l'Agence du revenu du Canada](#)

4. Choisissez « J'accepte » dans la page Inscription et authentification. Ceci vous amènera à "Mon dossier de l'ARC".



Accéder à Mon dossier pour les particuliers

Pour continuer, vous devez fournir votre consentement.

Choisir « J'accepte. » confirmera que **vous acceptez** :

- de passer de Mon dossier Service Canada d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) à Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC);
- qu'EDSC communique votre numéro d'assurance sociale (NAS) à l'ARC, mais uniquement pour que l'Agence puisse vous identifier et afficher l'information à votre sujet sur Mon dossier de l'ARC, et pour rien d'autre. L'ARC pourra conserver votre NAS pour une période de temps conforme aux lois applicables et aux politiques de protection des renseignements personnels.

Si vous sélectionnez « Je refuse. », vous confirmez que **vous n'acceptez pas** et vous retournerez à Mon dossier Service Canada d'EDSC. Pour plus de renseignements sur l'accès à Mon dossier de manière directe, visitez le site Web de l'ARC.

Pour de plus amples informations sur le traitement de vos renseignements personnels par ESDC, reportez-vous à [l'avis de protection des renseignements personnels](#).

Voilà!

Des questions concernant une demande de PCU auprès de l'ARC?

- Trouvez des réponses aux questions les plus courantes en utilisant cette ligne d'aide automatisée : **1-833-966-2099**
- Pour parler avec un agent au sujet de la PCU ou de "Mon dossier" de l'ARC : **1-800-959-7383**